

ENSEIGNEMENT FACULTATIF OPTION HIPPOLOGIE-ÉQUITATION

Pour qui ?

Option ouverte à l'ensemble des élèves du Lycée Xavier BERNARD.

Quand ?

- ▶ Cours d'hippologie de 16h25 à 17h15 le mardi.
- ▶ Ateliers d'équitation prévus les mercredis après-midi et sur d'autres temps scolaires (après 18h30).

Où ?

- ▶ au Centre Équestre « Le Logis du Poney » à Saint-Sauvant, véritable école d'équitation où différentes disciplines sont présentes : du poney games aux épreuves de CSO. On y pratique, depuis plusieurs années, l'équitation en UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).
- ▶ Les transports allers/retours sont pris en charge par l'établissement.



Quoi ?

Cette option Hippologie-Équitation permet aux apprenants motivés par cet enseignement facultatif de découvrir et/ou de poursuivre leur passion du cheval tout en optimisant leurs chances à l'obtention du baccalauréat.

Les contenus pratiques et théoriques de cet enseignement se présentent ainsi :

- 1,5 heure(s) de pratique d'équitation au centre équestre
- 1 heure d'hippologie au lycée

ÉVALUATION

L'évaluation intègre à égalité l'équitation (niveaux des apprenants) et l'hippologie (connaissances générales de zootechnie équine).

Les épreuves certificatives auront lieu en deux temps : une en Première (50%) et une en Terminale (50%) avec une prise en compte des points supérieurs à 10 (sur 20) dans l'obtention du baccalauréat. Il en est de même pour les évaluations formatives qui valoriseront l'implication des élèves dans l'option.

Participation aux frais

Une participation financière de 360€ sera demandée pour l'équitation. L'établissement prend à sa charge l'enseignement de l'hippologie.